Synthèse de la déclaration

Fraternité



## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

### **IDENTIFICATION**

M BERRY JEAN-CHRISTOPHE

A COMPLETER A COMPLETER

N° d'adhérent : 20230130058282

Pour le compte de : SAS CARROSSERIE

SAS CARROSSERIE AUTOPASSION 241 RUE RADIOR

01000 BOURG-EN-BRESSE

N° SIREN : 919 088 781
Régime d'imposition : Miniréel
Période déclarée : Juin 2024
Date limite de dépôt : 24/07/2024

#### ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2024)

1 sur 2 22/07/2024, 15:06



## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 3310-CA3

(Applicable à compter du 01/01/2024)

19 914

# Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

### A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)				
A1	Ventes, prestations de services	93 267		
B2	Acquisitions intracommunautaires	218		

### B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)

TVA	BRUTI	=

		Base hors taxe	Taxe due
Opér	rations réalisées en France Métropolitaine		
80	Taux normal 20 %	93 485	18 697
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		18 697
17	Dont TVA sur acquisitions intracom	munautaires	44
TVA	DÉDUCTIBLE		
19	Biens constituant des immobilisations		2 519
20	Autres biens et services		17 395

## **CRÉDIT**

25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	1 217
23	Credit de TVA (lighe 23 - lighe 10)	1 2 1 7

### DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

27 Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26)
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)

2 sur 2 22/07/2024, 15:06